Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1921)

Heft: 1

Rubrik: Communications du Comité central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMUNICATIONS DU COMITÉ CENTRAL

A MM. les Caissiers des Sections.

Je me permets de rappeler à MM. les Caissiers des Sections que les cotisations pour 1921 sont à verser à la Caisse centrale jusqu'au 1^{er} mars 1921 au plus tard.

Le bilan sera arrêté le 30 avril; il est donc nécessaire que toutes les Sections aient rempli leur devoir jusqu'au 1^{er} mars 1921.

Salutations distinguées

Zurich, le 25 janvier 1921.

S. RIGHINI.

* * *

Les Comités de section qui ne sont plus pourvus de Cartes de membre (pour membres actifs et passifs) veuillent bien le faire savoir au souscrit en indiquant le nombre nécessaire des cartes.

Zurich, Zeltweg 9.

R. W. Huber, secrétaire-central.

* * *

Dans sa séance du 8 janvier, à Olten, le Comité central s'est occupé des affaires suivantes:

Exposition nationale. Le 4 janvier nous avons adressé au Conseil fédéral la demande d'assimiler le Bâtiment démontable aux Bâtiments publics et de décharger de cette manière définitivement le Crédit fédéral des Beaux-Arts que les Chambres viennent de fixer à la somme très modeste de fr. 120 000.

Le Comité central décide de demander au Département de l'Intérieur d'accorder à l'Exposition de la Société (1921) une subvention de fr. 3000. En même temps le Conseil fédéral est prié d'autoriser la Commission fédérale des Beaux-Arts de faire des achats à cette exposition.

Le Comité central approuve l'envoi d'une demande au Conseil fédéral qui constate la grande détresse des artistes de notre pays et sollicite le prélèvement d'une somme importante du f o n d s d e c h ô m a g e pour la consacrer aux c o m m a n d e s à faire aux artistes pour la décoration de bâtiments publics (casernes, arsénaux, postes, douanes, écoles, etc.). On charge-

rait de ces commandes des artistes de la région. Le Comité central ajoute à cette demande la prière, le Conseil fédéral veuille bien intéresser à cette entreprise les gouvernements des cantons et les municipalités.

Fédération des Travailleurs intellectuels. Pour l'assemblée de Berne du 15 janvier sont délégués MM. Jeanneret, Röthlisberger et Boss.

Journal «L'Art suisse». Le Comité central approuve le nouvel arrangement avec les imprimeurs MM. Fretz frères. Nous constatons que les raisons d'économie nous obligent à supprimer la couverture. On décidera plus tard si la Liste des membres pourra être publiée tous les ans ou s'il faut se résigner à une publication bisannuelle.

Divers. Exposition internationale à Genève. Le Comité central est étonné d'entendre qu'une exposition internationale des Beaux-Arts se fasse en Suisse sans orientation aucune de la société la plus importante d'artistes suisses. Cet étonnement a été exprimé en suite des déclarations de M. Bocquet de Genève.

COMMUNICATIONS DES SECTIONS

Tessin. Dans sa séance du 28 décembre la Section tessinoise, en substitution de M. E. Berta, démissionnaire, a nommé président M. Pietro Chiesa, peintre; vice-président M. Giuseppe Foglia, sculpteur; secrétaire M. Silvio Soldati, architecte.

Fédération suisse des Travailleurs intellectuels.

La Fédération a eu son assemblée constitutive le 15 janvier, à Berne, sous la présidence de M. le professeur E. Röthlisberger. 40 délégués, représentant 23 associations, représentant plus de 12,000 membres, assistaient à cette assemblée, qui a approuvé les statuts et fixé la cotisation pour 1921.

Notre Société y fut représentée par MM. G. Jeanneret, W. Röthlisberger et Ed. Boss.

La commission provisoire, avec le professeur Röthlisberger comme président et G. Jeanneret comme représentant des peintres et sculpteurs, restera en fonctions jusqu'à la première assemblée des délégués, qui doit avoir lieu vers la fin de cette année.